



**MINISTÈRE  
DE LA TRANSFORMATION  
ET DE LA FONCTION  
PUBLIQUES**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Paris, le mercredi 25 octobre 2023

**COMMUNIQUÉ DE PRESSE**

**LA PRIME DE POUVOIR D'ACHAT ANNONCÉE EN JUIN PAR STANISLAS  
GUERINI SE CONCRÉTISE SUR LES FEUILLES DE PAIE DES AGENTS DE  
L'ÉTAT ET DES AGENTS HOSPITALIERS A PARTIR D'OCTOBRE**

Dans un contexte d'inflation persistante, notamment sur les produits du quotidien et les prix de l'alimentaire, le ministre de la Transformation et de la Fonction publiques concrétise l'engagement pris au mois de juin pour soutenir plus particulièrement le pouvoir d'achat des agents dont la rémunération est la moins élevée : **à compter du mois d'octobre, 2 millions d'agents de l'Etat et hospitaliers perçoivent une prime de pouvoir d'achat, de 300 à 800 euros bruts.**

Les agents publics de l'Etat et de la fonction publique hospitalière dont la rémunération est en dessous de 3250 euros bruts (soit environ 1,8 fois le SMIC) toucheront cette prime de pouvoir d'achat : cela représente la moitié des agents de l'Etat, ainsi que deux tiers des agents hospitaliers.

« En tant que ministre des agents publics, et au-delà des mesures de portée générale pour l'ensemble des salaires, je veux faire plus pour les classes populaires et moyennes de la fonction publique, les agents les moins bien rémunérés, qui assurent nos services publics au quotidien : ceux qui accompagnent les Français au guichet, au téléphone, en ligne, qui les protègent dans la rue, qui les soignent à l'hôpital, qui assurent l'éducation de leurs enfants, qui font vivre nos administrations. Dans le contexte actuel c'est ma priorité. » déclare Stanislas GUERINI.

Le versement de cette prime intervient dans la continuité d'un ensemble de mesures de portée générale prises par le Gouvernement pour augmenter la rémunération des agents publics : l'augmentation historique du point d'indice de 3,5% en juillet 2022, puis celle de 1,5 % en juillet 2023 complétée à la même date par l'attribution jusqu' à 9 points sur l'ensemble des « bas de grilles », ainsi que l'augmentation du remboursement des titres de transport, à hauteur de 75% (contre 50%) et des frais de mission, pour tenir compte de l'augmentation des frais de logement et de transport. Ces mesures seront complétées d'une nouvelle revalorisation, au 1<sup>er</sup> janvier 2024, de la rémunération de l'ensemble des agents publics des trois versants qui se verront octroyer cinq points d'indice supplémentaires.

Dans le cadre de l'agenda social, Stanislas GUERINI poursuivra un dialogue social soutenu et constructif, en associant les organisations syndicales et les représentants des employeurs dans les trois versants de la fonction publique, sur les questions relatives aux rémunérations et aux parcours de carrière, dans le but que le travail paie mieux et plus justement.

**CONTACT PRESSE**

Service presse de Stanislas GUERINI,  
ministre de la Transformation et de la Fonction publiques  
Tél : 01 53 18 42 68 / 42 76  
Mél : presse.mtfp@transformation.gouv.fr